

10 Faits divers & Justice

Victime d'un malaise survenu dans un motel

Un quinquagénaire passe de vie à trépas à son arrivée à l'hôpital

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'équipe médicale aurait constaté le décès de A.M., peu de temps après son admission aux urgences. Selon les renseignements obtenus par les limiers en charge de l'enquête, la victime, qui souffrait d'hypertension artérielle, était régulièrement suivi par son médecin. La jeune femme qui se trouvait en galante compagnie avec le défunt le jour du drame dans un motel, a été blanchie de tout soupçon.



Les malaises de A.M. ont commencé dans un motel situé dans cette zone de la Peyrie.

QUELQUES jours après le décès d'un cadre d'une entreprise de la place, dans un motel situé à Owendo (L'Union du samedi 25 au dimanche 26 août dernier), un autre drame, presque du même type, s'est produit en milieu de semaine dernière, cette fois-ci à Libreville. A la seule différence manifeste que la victime, un certain A.M., Gabonais de 59 ans, sans emploi, a rendu l'âme au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Lors de l'enquête préliminaire ouverte par les Offi-

ciers de police judiciaire (OPJ) à cet effet, il a été établi que le disparu souffrait d'hypertension artérielle. Retour sur les faits. A.M. et C.P.O.L. d'après une source de foi, se donnent rendez-vous, ce vendredi 24 août 2018, dans un motel situé au quartier La Peyrie, dans le troisième arrondissement de la commune de Libreville. Il est environ 16 heures, lorsque la demoiselle arrive dans la structure hôtelière. Elle trouve son partenaire qui l'attend au bar-restaurant. Les deux tourtereaux pren-

ent ensuite la direction de la chambre préalablement réservée par l'homme. Mais, contre toute attente, en gravissant les marches pour monter au premier étage de l'établissement hôtelier, le quinquagénaire aurait commencé à s'étouffer. Plus grave encore, quelques instants seulement après son entrée dans la chambre, A.M. se serait subitement mis à tousser avec insistance. Prise de panique, la jeune femme aurait immédiatement alerté le responsable du motel, qui lui conseil-

lera de conduire le malade à l'hôpital. Aussitôt dit, aussitôt fait. C.P.O.L. embarque avec son homme dans un véhicule de transport suburbain, direction Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Hélas, il est trop tard. En effet, à leur arrivée aux urgences, le corps médical de service constate la mort du quinquagénaire. **SUBSTANCE DE TYPE APHRODISIAQUE.** Une information judiciaire est alors immédiatement ouverte. Au vu des premiers éléments, il ressort notam-

ment que le quinquagénaire était atteint d'hypertension artérielle. Un proche parent de A.M. aurait également fait savoir aux enquêteurs que ce dernier était régulièrement suivi par un médecin. De son côté, l'accompagnatrice du disparu ne se souvient pas avoir vu ce dernier consommer quelque chose, avant de prendre le chemin de la chambre. "Nous n'avons jamais eu de rapports sexuels auparavant, il s'agissait de notre premier rendez-vous à cet effet", aurait déclaré C.P.O.L. Une source proche de la direction des investigations souligne que les parents du défunt se seraient abstenus de recourir à des analyses médicales plus approfondies sur la dépouille de A.M. Aussi, la dame a-t-elle été mise hors de cause. Une question demeure toutefois: A.M. a-t-il consommé, même discrètement, une substance de type aphrodisiaque, pour honorer le rendez-vous avec cette jeune personne ?

Faits d'ailleurs

Il fait un selfie avec ses deux «amis» avant que ces derniers ne l'enterrent vivant

Richard Spottiswood, 34 ans, et sa compagne Lucy Burn, 29 ans, ont comparu la semaine dernière devant un tribunal britannique pour avoir sauvagement assassiné Darren Bonner, leur "ami" de 24 ans. Le couple, qui trafique de la drogue dans le South Tyneside, l'avait embauché pour revendre du cannabis. Mais Richard le soupçonnait de travailler pour un dealer concurrent. Lors d'un week-end passé ensemble dans un camping, Richard s'est jeté sur Darren et s'est mis à le rouer de coups. Puis le couple l'a enterré vivant dans une tombe qu'il avait creusée exprès avant. Darren n'a pas compris ce qui lui arrivait. Quelques heures avant le drame, il a fait un selfie avec le couple. Le jeune homme a été retrouvé à moitié mort, nu et en position fœtale dans la tombe. Il a été transporté à l'hôpital où il a succombé 16 jours plus tard des suites de ses blessures. Richard Spottiswood a été condamné à la prison à vie. Sa compagne devra purger un minimum de 30 mois de prison pour complicité.

Après sa sortie de prison, il se fait embaucher comme baby-sitter et viole une fillette

Clifford Eugene Cox avait été condamné à perpétuité en 1984 pour avoir assassiné Cathryn Kessinger, une femme de 23 ans. Après 22 ans passés derrière les barreaux, il a bénéficié d'une libération conditionnelle en 2006. Il y a deux ans, il s'est fait embaucher comme baby-sitter par une famille. Il gardait leur fillette, qui était âgée à l'époque de 6 ans. Durant deux ans, il a violé à plusieurs reprises l'enfant. Ce n'est que, récemment, que la victime, âgée aujourd'hui de 8 ans, a fini par se confier à sa mère. Les parents ont alors porté plainte et c'est là qu'ils ont appris son passé criminel. Le père a été abasourdi d'apprendre que celui qui gardait ses enfants était un dangereux criminel. Mais la loi du Kansas n'interdit pas aux délinquants enregistrés au registre des délinquants sexuels de travailler avec des enfants. Cox, âgé de 56 ans, a été inculpé de viols sur enfant et sodomie. Les enquêteurs se demandent s'il n'a pas fait d'autres victimes.

Rassemblés par JNE

Incendie au marché de Nkembo, hier matin

La piste d'un court-circuit privilégiée



Le compartiment des compteurs d'électricité d'où est parti le feu.



Une victime faisant le ménage sous le regard compatissant des badauds.

JNE

Libreville/Gabon

ON a frôlé le pire hier au marché Lubin-Martial Ntoutoume Obame de Nkembo, dans le deuxième arrondissement de Libreville. Un feu s'y est en effet déclaré, aux environs de 4 heures du matin. Celui-ci serait parti d'un compartiment ayant deux compteurs d'électricité, entre un immeuble d'un étage abritant plusieurs activités commerciales et un magasin de

promotion de chaussures. Les sapeurs-pompiers, arrivés sur les lieux quelque temps après, se sont mis à l'ouvrage pour circonscrire l'incendie. Heureusement d'ailleurs, car une bonne partie du marché aurait été embrasée, vu que les différents bâtiments qui composent cet espace commercial sont collés les uns aux autres. Hier, aux environs de 7 heures, les soldats du feu étaient encore présents sur le lieu du sinistre pour parer à toute éventualité, d'autant que la fumée était toujours visible dans

le compartiment des compteurs d'électricité. Des agents de la SEEG sont arrivés sur place en début de matinée pour les constatations d'usage. Un vendeur de friperie, qui avait l'habitude de stocker sa marchandise, après sa journée de travail, à proximité du lieu de l'incendie, a tout perdu. Il était complètement abasourdi hier matin car, c'est à son arrivée sur place, pour reprendre ses activités, qu'il a appris la triste nouvelle. Il est la principale victime de cet incendie.

ENQUÊTE OUVERTE. La circulation, interrompue entre la pharmacie Mintsa et le rond-point, sur la rue Bernard Mba Meyo qui traverse le marché, n'a été rétablie que vers 7h30. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine du sinistre. Cependant, selon les premiers éléments de l'enquête, la cause accidentelle semble être privilégiée sur place mais des expertises devront confirmer ou infirmer cette hypothèse. Autrement dit, un problème électrique, un court-circuit, pourrait ex-

pliquer le départ du feu. En effet, d'après divers témoignages concordants, une épaisse fumée a précédé le feu au niveau des deux compteurs électriques, probablement surchargés. Conséquence, le compartiment abritant les deux compteurs d'électricité s'est embrasé, consommant entièrement les deux organes électrotechniques qui servent à mesurer la quantité d'énergie électrique consommée dans un lieu donné : habitation, industrie...